

que j'y suis parti de rien. Tous les cultivateurs admettront, j'imagine, que ce n'est pas trop demander, si l'on réfléchit un peu à ce que l'année dernière, à part le montant affecté par le gouvernement fédéral, les cultivateurs ont emprunté 235 millions de dollars à des taux d'intérêt supérieurs à 10 p. 100. C'est pour cette raison que la loi permettra de résoudre certains de leurs problèmes. Si l'on y réfléchit, \$5,000 supplémentaires pour les prêts amortis en 30 ans, prévus à la partie II, ne coûtent, jusqu'à \$25,000, que \$75 par an.

M. Nasserden: Monsieur le président, le ministre semble très satisfait de lui-même aujourd'hui parce que l'institution du taux de l'intérêt prévu à la deuxième partie de sa proposition ne menace aucunement l'intérêt stabilisé qui figure dans la première partie. Je ne puis partager l'avis qu'il a exprimé aujourd'hui. Si lui et les députés de l'arrière-ban, de l'autre côté de la Chambre, n'ont pu tenir le coup aujourd'hui à cet égard, une fois que la mesure sera appliquée, la demande d'un relèvement du taux d'intérêt sur les premiers \$20,000 deviendra beaucoup plus insistante qu'à l'heure actuelle, et ce ne sera qu'une affaire de temps pour le ministre de revenir à la Chambre nous annoncer que la mesure a donné de si bons résultats pour ceux qui ont versé le taux économique, qu'il devrait s'appliquer à tous les cultivateurs, ce que ceux-ci ne critiqueront certainement pas.

A mon avis, la mesure à l'étude serait de beaucoup meilleure si l'on stabilisait le taux de façon à mettre tout le monde sur le même pied, non seulement dans six mois, mais dans un ou deux ans—ou pendant n'importe quelle période pour laquelle l'emprunt aurait été contracté. A mon avis, si le ministre et le gouvernement veulent bien se décider à le faire, il n'est pas encore trop tard à l'heure actuelle. Somme toute, étant donné les circonstances présentes le montant dont il s'agit peut-être pour un an ou deux n'est pas tellement considérable, en comparaison de l'ensemble des besoins de l'industrie agricole et du budget global de la nation. C'est pourquoi je demande, non seulement au ministre de l'Agriculture, mais à tous les membres du cabinet—et je regrette d'en voir si peu ici aujourd'hui—de bien réfléchir à l'ensemble du problème.

M. Moreau: Combien y a-t-il de députés d'arrière-plan de l'autre côté?

M. Nasserden: Si vous voulez faire un discours, allez-y.

M. Moreau: Pourquoi n'en faites-vous pas un?

M. Nasserden: Certainement, si vous me le permettez.

L'hon. M. McIlraith: Je n'aime pas entendre l'honorable député interpréter faussement les faits concernant la présence des membres actuellement à la Chambre.

M. Nasserden: J'ai dit qu'il n'y avait pas beaucoup de ministres de la Couronne présents en ce moment.

L'hon. M. McIlraith: Il y en a six et mon honorable ami constatera que la plupart des honorables vis-à-vis sont absents et qu'il n'y a que deux honorables députés qui occupent les premières banquettes de l'opposition actuellement.

M. le président suppléant: A l'ordre! Je crois que nous devrions revenir à l'étude de l'article 4.

M. Nasserden: Je me rends pleinement compte que mes collègues ont été ici la plupart du temps aujourd'hui et hier pour étudier cette question et que nos collègues qui représentent des circonscriptions agricoles sont également ici aujourd'hui. Si j'ai bien compris, le ministre n'a pas pris les critiques formulées à l'égard de certaines des dispositions proposées. J'espère qu'il recouvrera son sourire et que les choses prendront une meilleure tournure.

Lors du débat sur la question, hier soir, j'ai été fortement troublé par une remarque du ministre. Il a déclaré que les fonds étaient presque épuisés et qu'il se servirait de ce moyen pour forcer l'opposition à consentir à l'adoption de la mesure. Ce n'est pas la première fois que les vis-à-vis ont recours à des moyens pareils pour hâter l'adoption de projets de loi. Certes, nous souscrivons à certaines dispositions du bill, mais j'aimerais que l'ensemble du cabinet étudie plus à fond la modification du taux d'intérêt statutaire sur les prêts agricoles.

La proposition du représentant de Battle-River-Camrose portant que la mesure soit déferée au comité de l'agriculture est excellente, à mon avis. Le ministre peut compter sur l'appui de notre groupe dans la discussion qui l'opposera aux membres du Conseil du Trésor à ce sujet. Je vois que le ministre sourit ou rit. Il n'y a pas de quoi rire. D'après nous, cette mesure devrait être déferée au comité de l'agriculture pour plus ample examen, car je crois que nous pourrions beaucoup aider le ministre à ce sujet. Chose certaine, tous les cultivateurs canadiens sauraient à combien s'élève le taux d'intérêt de temps à autre et seraient sûrs